

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Question écrite  
**Titre :** SRGZA : Biopôle et Vernand, où en est-on ?  
**Initiant-e(-s) :** Matthieu Delacrétaz Laisser vide

---

**Résumé :** La Municipalité est invitée à présenter un point de situation du développement de la SRGZA Lausanne-Morges (comprenant Biopôle et Vernand), dont la finalisation est jugée cruciale pour le tissu économique et l'emploi lausannois, alors que certaines entreprises quittent la Commune.

Le 28 août dernier, le Conseil d'État a communiqué que les associations Chablais Région, Région Gros-de-Vaud et Région de Nyon avaient déposé leurs stratégies régionales de gestion des zones d'activités (SRGZA) auprès du Canton. Ces démarches s'inscrivent dans le dispositif légal et territorial cantonal visant à coordonner le développement économique et l'utilisation du sol.

Sur les 11 SRGZA prévues, quatre ont d'ores et déjà été transmises au Conseil d'État, tandis que les sept autres devraient être finalisées et déposées d'ici la fin de l'année. Parmi ces dernières figure la SRGZA Lausanne-Morges, au sein de laquelle deux périmètres concernent directement notre Commune : Biopôle et Vernand.

Alors que la situation se complexifie pour de nombreuses entreprises lausannoises, certaines ayant même choisi de quitter notre territoire, le développement de ces zones d'activités apparaît comme un enjeu vital pour le maintien et le renforcement de notre tissu économique local.

L'initiant demande à la Municipalité de présenter un point de situation au Conseil Communal.

**Conclusions :**

Où en est la planification de la SRGZA Lausanne-Morges, et plus particulièrement des secteurs Biopôle et Vernand ?

Quels sont les principaux enjeux ou obstacles identifiés jusqu'à présent dans l'élaboration de ces stratégies ?

À quel horizon la Municipalité prévoit-elle de soumettre ces éléments au Conseil communal pour adoption ?

---

Lausanne, le 26 septembre 2025

Laisser vide

**Signataire(s) :**  
Laisser vide

